



Communiqué de presse
Reprise de cotation suite à l'annonce du projet de cession de la participation
de Gaumont dans Les Cinémas Gaumont Pathé

Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} mars 2017

Gaumont a demandé à Euronext Paris la reprise de la cotation de l'action à la bourse de Paris à compter du jeudi 2 mars 2017 suite à la publication ce jour d'un communiqué annonçant le projet de cession de la participation de 34 % détenue par Gaumont dans le capital de la société Les Cinémas Gaumont Pathé.